

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Russell Investments Global Listed Infrastructure (le « Fonds ») un compartiment de OpenWorld plc (la « Société ») Catégorie I Stg£ (IE00B3T1L784)

Initiateur : Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited, pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web <https://www.carnegroup.com> ou appeler le +353 1 4896 800.

La Banque centrale d'Irlande est chargée du contrôle de Russell Investments Limited en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Cette Société est autorisée en Irlande. Le Fonds, en qualité de compartiment de la Société, a été approuvée par la Banque centrale d'Irlande.

Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (« Carne »), la Société de gestion OPCVM de la Société, est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Pour de plus amples informations sur le Fonds, veuillez consulter le site www.russellinvestments.com ou appeler le +44 20 7024 6000.

Ce document a été établi le 14 mai 2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type :

Ce produit est un type d'organisme de placement collectif, plus précisément le compartiment d'un organisme de placement collectif en valeurs mobilières irlandais (« OPCVM ») agréé, constitué en tant que société d'investissement en vertu de la loi irlandaise des sociétés. Vous recevrez des actions du Fonds en contrepartie du montant investi.

Durée :

À moins d'être dissous pour une raison spécifique prévue par une loi obligatoire ou conforme à son prospectus, le Fonds est établi pour une durée indéterminée.

Objectifs :

Le Fonds vise à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant au moins 80 % de ses actifs à l'échelle mondiale dans les actions de sociétés ou de fiducies qui participent à des projets immobiliers et d'infrastructures. Au moins deux tiers du total des actifs du Fonds seront investis dans des sociétés cotées ou des fiducies qui participent uniquement à des projets d'infrastructures.

Le Fonds investit dans un éventail de sociétés qui exercent des activités dans différents secteurs, tels que les services aux collectivités (électricité/eau), les transports (routiers/ferroviaires), les communications (télécommunications/câble/satellite) et l'énergie. Le Fonds peut investir plus de 20 % de ses actifs dans les marchés émergents (pays en développement).

Le Fonds vise à réduire son exposition aux activités émettrices de carbone par rapport à l'Indice. Après avoir effectué sa sélection de titres de capital, le Fonds appliquera une stratégie contraignante en termes de décarbonation à son portefeuille afin de réduire son exposition carbone au regard de celle de l'Indice et de veiller à conserver une empreinte carbone qui ne soit jamais en deçà de 20 % de celle de l'Indice. Le Fonds cherchera également à investir dans des sociétés qui suivent de bonnes pratiques en matière de gouvernance, conformes aux normes internationales.

Le Fonds peut également investir :

- jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres non cotés ;
- jusqu'à 10 % de ses actifs dans des organismes de placement collectif à capital variable ;
- dans des instruments de créance à court terme (tels que des obligations, des bons du Trésor, des certificats de dépôt et des billets de trésorerie) ; et
- dans des titres de créances convertibles (une forme d'obligation qui peut être convertie en actions ou en espèces).

Le Fonds peut construire une exposition indirecte au marché par le biais de techniques financières spécialisées (connues sous le nom de dérivés). Les dérivés peuvent également être utilisés pour réduire les risques de change, de marché, de crédit et/ou de taux d'intérêt du Fonds ou à des fins de gestion plus efficace.

Russell Investments peut recourir à différents styles de gestion. Ceci peut inclure la délégation de la gestion d'investissement à des gestionnaires de portefeuille ou la gestion des stratégies en interne.

Russell Investments peut également négocier une partie des actifs du Fonds en prenant exemple sur des portefeuilles modèles, fournis par les conseillers en investissement. En adoptant cette approche de réplique de portefeuille, le Fonds tire parti des capacités que Russell Investments met à sa disposition afin de gérer ses fonds de manière efficace.

Le Fonds est géré de manière active et en référence à l'indice S&P Global Infrastructure Index (USD) - Net Returns (l'« Indice »). Russell Investments a toute discrétion pour sélectionner les investissements du Fonds. Pour ce faire, il prendra l'Indice en considération, mais ne sera soumis à aucune contrainte à son égard.

La performance du Fonds sera mesurée par rapport à celle de l'Indice qu'il cherche, ce faisant, à surperformer de 2 % à moyen et long terme.

Du fait que vos actions soient libellées en British Pounds et le Fonds en US Dollars, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence sur la valeur de votre investissement.

Les revenus du Fonds seront déclarés sous forme de dividendes et réinvestis afin d'augmenter la valeur de votre Investissement.

Vous pouvez vendre vos actions du Fonds tout jour d'ouverture normal des banques en Irlande. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section intitulée « **Repurchase of Shares** » du prospectus.

Les administrateurs de la Société ont toute discrétion pour décider de liquider le Fonds, sous réserve de remettre un préavis de 21 jours minimum aux Actionnaires. Le Fonds peut également être liquidé sur décision des Actionnaires du Fonds moyennant une approbation de 75 % des votants.

Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « Dépositaire »).

Le cours de l'action est publié chaque jour ouvrable et disponible en ligne sur www.bloomberg.com.

De plus amples informations relatives au Fonds, les copies du prospectus en anglais, en allemand, en français et en italien et les derniers rapports annuel et semestriel en anglais peuvent être obtenus sans frais sur demande écrite adressée à Russell Investments, Rex House, 10 Regent Street, London SW1Y 4PE, Angleterre. Ces documents sont également disponibles en ligne sur <https://microsite.fundassist.com/RussellEMEA/Home/RegulatorView>.

Investisseurs de détail visés :

Le Fonds est principalement conçu pour des investisseurs recherchant la croissance de leur capital. Le placement réalisé ne doit pas représenter une part significative d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Le Fonds est conçu pour des investisseurs orientés sur un horizon d'investissement de moyen-long terme et ayant une préférence pour les actifs de sociétés promouvant des caractéristiques environnementales. Le Fonds peut faire l'objet d'une volatilité accrue du fait qu'il investit dans des titres d'émetteurs situés dans des marchés émergents. Les investisseurs du Fonds doivent être prêts à encourir un niveau de risque de perte relativement élevé par rapport à leur capital initial. Dans le cas d'un investisseur de base, le Fonds devrait être acheté sur la base de conseils ou d'une exécution uniquement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez du produit avant échéance et il se pourrait que vous obteniez un rendement moindre.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque tient uniquement compte des risques de marché et de crédit. Pour connaître la liste complète des risques importants associés au Fonds, veuillez vous référer au Prospectus à la section intitulée : <https://microsite.fundassist.com/RussellEMEA/Home/RegulatorView>.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché et il est possible que vous perdiez tout ou partie de votre investissement. Cependant, votre risque sera limité au montant investi et votre responsabilité en termes financiers ne sera aucunement engagée au-delà dudit montant.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement : 10 000 GBP			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	1 370 GBP -86,32 %	2 630 GBP -23,45 %
Défavorable ¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 410 GBP -15,94 %	10 500 GBP 0,99 %
Intermédiaire ²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 960 GBP 9,63 %	13 340 GBP 5,93 %
Favorable ³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	13 460 GBP 34,61 %	16 130 GBP 10,04 %

¹ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2022 et décembre 2024.

² Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022.

³ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2014 et décembre 2019.

Que se passe-t-il si Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et les passifs du Fonds sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de l'Initiateur de PRIIP et du Dépositaire. Les actifs du Fonds sont conservés par le Dépositaire. En cas d'insolvabilité de l'Initiateur du PRIIP, les actifs du Fonds conservés par le Dépositaire n'en seront pas affectés. En cas d'insolvabilité du Dépositaire, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement. Dans cette hypothèse, aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs n'est prévu.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent de la durée et du montant de l'investissement et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et que 10 000 GBP sont investis.

Investissement : 10 000 GBP	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	112 GBP	710 GBP
Incidence des coûts annuels (*)	1,1 %	1,2 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,1 % avant déduction des coûts et de 5,9 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 GBP
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 1 an
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,8 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	82 GBP
Coûts de transaction	0,2 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		Si vous sortez après 1 an
Commissions liées aux résultats	Un paiement de 20,0 % par an de la surperformance par rapport à l'Indice sera dû à Russell Investments. Le calcul de la commission tiendra compte de toute performance négative précédente (récupération). Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés 0,1 % inclut la moyenne sur les 5 dernières années.	13 GBP

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est conçu pour une durée de détention de moyen à long terme.

Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment.

Si vous vendez vos actions avant échéance, vous augmentez le risque d'un rendement inférieur ou d'une perte.

Vous avez la possibilité d'échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment en vendant les actions du premier et en achetant celles du second, comme indiqué plus en détail dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations relatives au produit, au comportement de l'initiateur ou de la personne qui vous fournit des conseils sur le produit, vous pouvez déposer une plainte selon les modalités suivantes :

- i. E-mail : complaints@carnegroup.com
- ii. Courrier : 3rd Floor, 55 Charlemont Place, Dublin, D02 F985 – Irlande

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse que nous vous avons donnée concernant votre réclamation, vous pouvez vous adresser à l'Irish Financial Services and Pensions Ombudsman en écrivant au siège, sis 3rd Floor, Lincoln House, Lincoln Place, Dublin 2, Irlande, lequel sera en mesure d'évaluer votre réclamation de manière indépendante.

Autres informations pertinentes

Veillez vous rendre sur le site <https://russellinvestments.com/fund-centre/priips> pour consulter l'historique des performances du Fonds sur ces dix dernières années civiles (s'il y a lieu) ainsi que les derniers calculs des scénarios de performance mensuels.

Ce Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Investir dans ce Fonds pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle, en fonction de votre pays de résidence. Pour tout complément d'information, veuillez consulter votre conseiller financier.

Le Fonds est classé comme un produit financier au sens de l'Article 8 qui promet, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques.